



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 10040

Texte de la question

M. Michel Terrot souhaite connaître de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie le nombre d'emplois jeunes qu'il entend nationalement affecter à son projet de lutte contre l'échec scolaire et la violence.

Texte de la réponse

L'importance des phénomènes de violence dans les établissements scolaires du second degré a conduit le Gouvernement à présenter, le 5 novembre 1997, un plan de lutte contre la violence en milieu scolaire. Ce plan, élaboré en partenariat entre six ministères (éducation nationale, justice, intérieur, défense, culture, jeunesse et sports) s'est fixé comme le premier objectif de rétablir la sécurité à l'intérieur et aux abords immédiats des établissements situés dans neuf sites jugés prioritaires, répartis sur les six académies d'Aix-Marseille, Amiens, Créteil, Lille, Lyon et Versailles. C'est ainsi que 394 établissements secondaires (collèges, lycées, lycées professionnels) et leurs réseaux d'écoles élémentaires et maternelles bénéficient de cette opération. Une des principales dispositions de ce plan a pour objectif la création de la concentration de moyens en personnels dans ces établissements, afin de renforcer leur sécurité et de développer des actions de prévention à l'égard des élèves. Au rang des moyens nouveaux mis en oeuvre, et afin d'assurer des fonctions d'encadrement éducatif et de médiation auprès des jeunes et des familles sur les sites choisis dans le cadre ce plan, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a recruté à l'heure actuelle environ 3 500 emplois jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10040

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 1998, page 783

Réponse publiée le : 15 juin 1998, page 3271